COMBAT OUVRIER

Mensuel communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IVe Internationale

Numéro 51 | Mercredi 18 juin 1975 | Prix : 1 F

JARDIN-BILLIARD, SEGTA, COLAS : EN MARTINIQUE, CHANTIERS EN LUTTE !

(Lire nos articles pages intérieures)

Ceux du Bâtiment font reculer le patron

Après une semaine de grève, les travailleurs de Jardin-Billiard ont fait reculer leur direction. Cette dernière avait l'intention de licencier cent quarante travailleurs de Jardin-Billiard et cent dix de la Colas. C'est contre ce projet que les travailleurs de Jardin-Billiard se sont mis en grève le 21 mai, suivis par ceux de la Colas le 26 mai.

Ceux de Jardin-Billiard exigeaient :

— l'interdiction des licenciements ;

— le paiement des heures de grève ;

— la suppression des contrats de trois mois ;

— le renvoi du tâcheron à qui Jardin-Billiard laissait une partie du chantier en sous-traitance.

Pour diriger leur lutte, ceux de Jardin-Billiard élisaient un comité contre les licenciements. Ils se sont adressés aux autres chantiers.

Devant leur détermination, les patrons ont fini par reculer. Ils ont décidé la suppression des licenciements jusqu'à la fin des chantiers et le réembauchage automatique des ouvriers sur les chantiers de l'Université ; la suppression des contrats de trois mois et l'indemnisation à 30 % des heures perdues du fait de la grève.

C'est sans doute une victoire partielle. Mais en la remportant, les travailleurs de Jardin-Billiard ont montré qu'il était possible de faire reculer cette coalition qui, des patrons au préfet, en passant par l'inspection du travail, étaient d'accord pour les licenciements.

Pour vaincre, les travailleurs se sont heurtés non seulement à cette coalition, soutenue par les gendarmes d'un côté, **France-Antilles** de l'autre ; mais également l'inertie et les manœuvres de la direction du syndicat du Bâtiment. Ils ont su vaincre ces obstacles en prenant eux-mêmes en main la direction de leur lutte. C'est un exemple à suivre.

Jacques BRUEL.

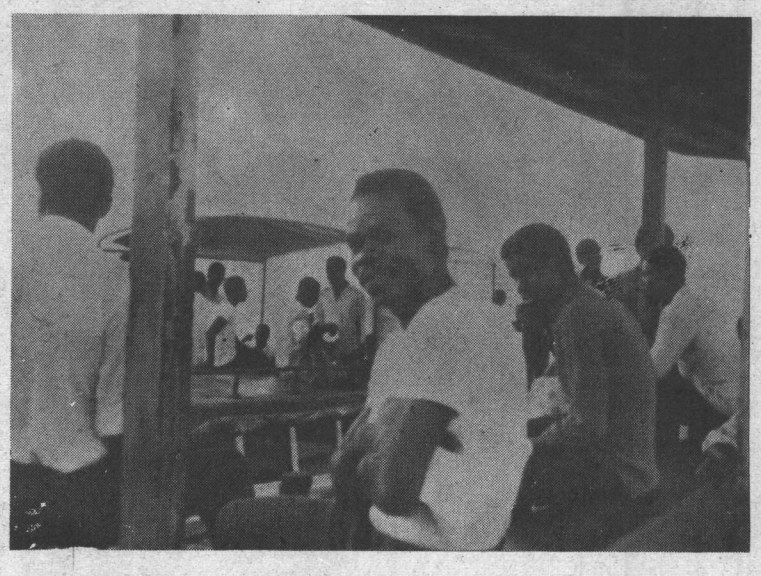

ÉDITORIAL

ÊTRE LIBRES...

LA revendication du changement de statut des DOM et TOM revient de plus en plus fréquemment en Polynésie, comme en Nouvelle-Calédonie ; à Djibouti, comme en Guyane , y compris sous la plume ou dans la bouche de représentants parlementaires modérés.

Et chaque fois que ces revendications ont été présentées par les parlementaires des DOM-TOM, ceux-ci se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la part du gouvernement.

Si les revendications modérées ne sont le fait que de quelques parlementaires bien peu disposés à entreprendre la moindre lutte réelle pour arracher l'indépendance de ces colonies, il n'empêche qu'elles reflètent les sentiments des populations de ce qui reste de l'ancien empire colonial français.

Dans tous les DOM et TOM à un moment ou à un autre, les populations ont montré les sentiments qu'elles portaient à la « mère-patrie ». Partout les populations des DOM-TOM veulent être libres de vivre sans la présence des flics, CRS, gendarmes et autres forces de répression. Partout les peuples veulent que leurs pays soient dirigés, non pas à des milliers de kilomètres de chez eux, mais par eux-mêmes, sur place.

Pourtant, les représentants du colonialisme français refusent d'entendre même les revendications modérées des hommes politiques des DOM et TOM.

Olivier Stirn qui officie actuellement en temps que ministre des colonies françaises, se plaît à déclarer à tout bout de champs que tout va bien, que la situation est excellente dans les territoires dépendant des services de son ministère.

La bourgeosie française et ses hommes politiques de droite sont particulièrement bornés. Tant qu'ils n'auront pas en face d'eux des populations en colère, organisées et prêtes à arracher leur indépendance, ils ne comprendront pas qu'inéluctablement ces territoires dits « DOM » et « TOM » doivent être effectivement indépendants. L'expérience de l'Indochine et l'Algérie ne leur a donc pas suffi ?

L'indépendance est inéluctable car l'intolérable situation coloniale qui, aujourd'hui engendre le mécontentement, fera demain surgir les combattants déterminés à débarrasser le pays de sa domination.

Mais il ne faut pas que les efforts des combattants de demain aboutissent seulement à hisser au pouvoir cette « classe politique » qui, hier, se satisfaisait du colonialisme et qui, aujourd'hui, se contente de murmurer contre.

Les travailleurs doivent se battre pour l'indépendance et ils se battront. Mais il ne faut pas que le fruit de leur combat leur soit volé, il faut qu'ils s'organisent pour prendre et exercer eux-mêmes le pouvoir dans l'intérêt de tous les exploités, de tous les pauvres de leur pays.

Les crétins bornés du colonialisme ne veulent pas entendre parler de l'indépendance. Eh bien, ils entendront parler à la fois d'indépendance et de révolution sociale.

SAINT-BARTHELEMY

Les Saint-Barths ne veulent pas être des étrangers dans leur île

LES 3 et 4 juin, de violentes manifestations se déroulèrent à Saint-Barthélémy, petite île au nord de la Guadeloupe. La population indignée par la mutation d'un Saint-Barth depuis longtemps directeur de l'hôpital de Gustavia, descendait dans les rues. Le nouveau directeur, un médecin français, était accompagné par les manifestants à l'aéroport et prié de reprendre l'avion pour la Guadeloupe.

La maison du richard Rockefeller faillit brûler et ne fut sauvée que parce que le vent soufflait du mauvais côté (ou du bon pour lui). Les délégués de la préfecture furent eux aussi violemment prix à partie.

Les CRS furent aussitôt envoyés de Guadeloupe et un premier envoi peut atterrir sans ennui. Mais des manifestants ayant été arrêtés, la foule en colère envahit l'aéroport de Gustavia, installa des voitures sur la piste d'envol interdisant ainsi l'arrivée de nouveaux renforts de gendarmerie. Certains manifestants furent alors relâchés

Finalement, le préfet de la Guadeloupe dut se rendre lui-même sur place. Suivant sa bonne habitude, il voulut prononcer un discours destiné à tromper ou endormir la population. Mais cela ne marcha pas. Car il n'y eut que quelques dizaines de personnes pour se rendre à la mairie où se prononçait ce discours.

Le mécontentement est grand à Saint-Barthélémy.. Il couvait déjà depuis longtemps, depuis que les Saint-Barths voient leur île envahie par des gens riches qui, en fait, veulent la transformer en lieu de résidence pour milliardaires.

Le mécontentement n'a fait que grandir encore quand l'Etat français a décidé de changer le statut de « port-franc » qui était jusqu'ici celui de Saint-Barthélémy. Cela a pour conséquence que les

(Suite page 4)

Urbanisme : Modernisation sur le dos des pauvres

(Lire nos articles page 2)

Rénovation urbaine

Les pauvres n'en profitent pas

A l'Assainissement, à Pointe-à-Pître, la « rénovation urbaine », orchestrée par la SODEG, bat son plein. Certes, le fait de remplacer un amas de cases insalubres par des immeubles neufs, en « dur », n'est pas une mauvaise chose.

Encore faudrait-il que la population contrainte à évacuer ces cases et à vendre, lorsqu'elle les possédait, les terrains sur lesquels elles étaient installées, puisse réellement être relogée dans de meilleures conditions.

Or, il apparaît que là comme ailleurs, ceux qui ont été expropriés, contre des sommes minimes, n'auront nullement les moyens de s'installer dans les nouveaux immeubles, les loyers (et à plus forte raison l'achat d'un appartement) étant trop chers.

En fait, c'est pour d'autres persones que l'on « rénove », que l'on construit. Le cas des petits commerçants est à cet égard significatif. On avait promis à plusieurs d'entre eux d'accéder à la propriété d'un local où ils pourraient ouvrir une boutique, et cela dans le nouvel immeuble en construction près de Mortenol. On leur a fait payer un million d'AF, et ils devaient donner un autre million à la livraison, le reste (soit 5 millions) pouvant être réglé à l'aide d'un prêt à long terme accordé par les banques. On vient de leur faire savoir que les banques n'accordent plus de crédit, et qu'il faudra donc verser 6 millions d'AF à la livraison. Le but de cette manœuvre est clair : écarter les petits boutiquiers, au profit de personnes ayant « les moyens ».

C'est sans doute ainsi que certains conçoivent « l'assainissement » des quartiers : il s'agit d'en écarter les gens de milieu modeste ; les travailleurs, comme petits commerçants.

Il serait temps que les travailleurs et les pauvres songent eux aussi à « assainir » cette société pourrie, en la débarrassant des parasites qui les maintiennent dans la misère.

ABYMES (Guadeloupe)

Que "mijote" la mairie à la cité Général-Delacroix ?

IL y a quelques temps, les habitants de la Cité Général-Delacroix ont eu la visite de deux agents de la mairie.

Ces messieurs ont visité en particulier les cases dans lesquelles des travaux de consolidation et d'aménagement en ciment étaient engagés. Ils ont demandé aux propriétaires des cases d'arrêter tous travaux, sans donner d'autres explications. Aux gens habitant dans des cases, ils ont dit de n'entreprendre aucun travail. La population est mécontente et se pose bien des questions.

En effet, ce quartier de la Cité Général-Delacroix est habité par des « décasés » du canal de P.A.P. et de Baimbridge, principalement. Pour la plupart, ils sont là depuis huit à dix ans. Ils ont pour la plupart aussi, perdu de l'argent car ils n'ont jamais été totalement indemnisés. Jusqu'à présent, ils n'ont guère vu le maire et les cases se sont montées sans l'aide de personne. La seule chose que la mairie leur ait demandée, dans le temps, c'est de consolider les cases en prévision des cyclones...

Petit à petit, la population s'est installée, les briques ont été montées l'une après l'autre car dans le quartier, personne n'a beaucoup d'argent... Et maintenant ne voilà-t-il pas que l'on vient les ennuyer !

Que se cache-t-il sous cette démarche de la mairie ?

On parle de pressions exercées pour percevoir une taxe. On parle de repousser ces cases plus loin encore, en vue de construire un ensemble scolaire.

La population s'inquiète.

Elle n'entend ni payer des taxes supplémentaires, ni être déplacée à nouveau comme un tas de vieilles choses que l'on repousse.

Et pour l'heure, elle veut savoir ce que mijote la mairie.

Par ailleurs, plusieurs décasements ont lieu tant en Guadeloupe (à Gosiers) qu'en Martinique (à Rivière-Salée). Parfois, ces décasements sont faits pour permettre à une route de passer. Parfois, c'est franchement pour des raisons de spéculation, pour permettre aux requins de l'immobilier de prendre possession des terres. Dans les deux cas, ce sont des pauvres qui sont jetés à la rue. C'est inacceptable. Pas de décasement sans relogement immédiat et dans de meilleures conditions !

d

DEPUIS la destructio
l'économie sucrière
Martinique, l'un des
cipaux secteurs d'ac
est l'industrie du Bâtiment.
Là travaillaient en 1970, 1
personnes. Mais depuis
date, il y a eu une crise s
qui s'est traduite par l'éli
tion de nombreux entrepre
et la rentabilisation sur le
des travailleurs. En 1973,
en eut plus que 7.000. Ac
lement, il n'y en a plus
3.000, au maximum.

L'attitude timorée

LE mouvement de
qui s'est déclenché
fin mai à Jardin-Bi
à la SEGTA, et à la
a permis de montrer à
point la direction du syn
CGTM du Bâtiment était in
ble de mener la lutte par
pacité ou par volonté politi

Dans un premier temps
Tanger et autre Duféal on
fusé d'organiser quoi qu
soit contre les licencier
alors que des milliers de
vailleurs étaient jetés à la
A Jardin-Billiard, ils enc
geaient la section syndica
accepter le licenciement
tous les travailleurs. Si le
vement s'est déclenché,
sans eux et même contre
Tanger, le secrétaire d
chambre syndicale, membr
PCM, ne se déplaçait pas
que les travailleurs le

Appel

Nous publions ci-dessous un communiqué du « Comité des Jeunes de Pointe-à-Pitre » :

C'est toujours le premier pas qui compte. Nous DEVONS faire quelque chose. La situation des jeunes en Guadeloupe est de plus en plus catastrophique. Il y a aujourd'hui plus de 70.000 chômeurs, dont un majorité de jeunes.

Pour les jeunes, il n'y a pas d'autre perspective que :

— soit grossir les rangs des chômeurs ;

— soit s'exiler en France, par le canal du BUMIDOM, pour se retrouver finalement dans la même situation ; car en France, cela s'aggrave de jour en jour pour les travailleurs français eux-mêmes (plus d'un million de chômeurs) et à plus forte raison pour les immigrés. Dans ce climat il y a une augmentation du racisme (rappelons-nous de l'assassinat du jeune Patrick Mirval à la prison de Fleury-Mérogis).

La situation des jeunes Guadeloupéens est due au fait que nous sommes dans un pays colonisé, dirigé par des gens venus de 7.000 km, pour préserver les intérêts de quelques gros bonnets. Ces gens-là appliquent consciemment une politique qui vise à vider le pays de ses forces vives ; parallèlement, on fait venir de la main-d'œuvre de France, qui elle n'a aucune difficulté à trouver du travail.

Face à cela, il est temps de nous organiser pour riposter.

Nous vous appelons à vous joindre à nous.

CAPESTERRE (Guadeloupe)

Les patrons de la SCA-Plaine obligent les ouvriers à travailler à crédit

LE patron de la SCA-Plaine, à Capesterre, vient de proposer un marché scandaleux aux ouvriers de l'habitation Manceau.

Depuis le 1er mai, il leur a demandé de travailler six jours pour lui comme d'habitude, mais en acceptant de lui faire crédit de trois jours. Ces trois jours leur seraient payés en janvier 1976, car selon lui la SCA serait en difficulté.

Il s'agit là d'une escroquerie, proposée à partir d'un chantage scandaleux.

En effet, le patron a commencé par proposer son marché à quelques ouvriers. Comme ces ouvriers n'étaient pas d'accord, craignant leur influence sur les autres travailleurs, il les éloigna et profita pour faire pression sur les autres travailleurs. Il leur expliqua que s'ils n'acceptaient pas de replanter les bananiers sans être payés immédiatement, il ne pourrait pas leur donner de travail l'an prochain et donc, il les licencierait tous...

Depuis le 1er mai, les ouvriers de Manceau ne perçoivent que six jours par quinzaine. Le patron leur a simplement promis de noter les jours qu'ils feraient en plus sur un carnet.

C'est du vol et de l'escroquerie. Pas question de l'accepter. C'est par leur lutte que les travailleurs devront obliger les patrons de la SCA-Plaine, suceurs de sang et affameurs, à revenir sur leur marché malhonnête et à leur payer la totalité de leurs jours de travail à chaque quinzaine.

Nationalisation de la SPDEM et de la SPDEG :

Une réforme qui ne coûte pas cher à Giscard

C'EST fait, l'électricité est nationalisée. Le Parlement a voté le 23 mai 1975 le projet de loi relatif à la nationalisation des sociétés d'électricité des DOM. La presse de droite, la radio font grand bruit sur la question et le gouvernement colonialiste affirme que cela permettra :

— de ramener le prix de l'électricité dans les DOM au même niveau qu'en France ;

— de faciliter des investissements dans le domaine de l'énergie électrique dans les DOM.

Il s'agit en fait d'une grande opération politique qui ne coûtera strictement rien aux caisses de l'Etat. L'Etat fera payer au consommateur de France sa diminution de tarif aux Antilles. En effet, la consommation de l'électricité dans les DOM est égale à 0,5 % de la consommation en France. Il suffit donc d'une augmentation de 0,3 centime du kilowatt/heure en France pour abaisser celui des DOM au même tarif qu'en France.

Pour ce qui est des investissements, bien sûr, plus de 1,5 milliard d'anciens francs seront désormais disponibles pour l'équipement électrique en Martinique et en Guadeloupe. Des sommes de cette importance sont indispensables à cause du sous-équipement et des retards pris dans ce domaine. Le gouvernement colonialiste est responsable de cette situation. En particulier, il a toujours refusé d'utiliser les sources naturelles d'énergie des DOM.

Ainsi à Bouillante en Guadeloupe, il a été reconnu officiellement que l'on pouvait installer une centrale géothermique.

On peut aussi utiliser l'énergie solaire. Toutes ces possibilités ne sont pas exploitées parce que cela gênerait les trusts du pétrole tels la SARA.

A propos de la loi de nationalisation, il faut signaler également que pour les petits abonnés, il faudra sept ans pour le rattrapage complet des tarifs alors que ce rattrapage se fera entre deux et quatre ans pour les capitalistes.

Enfin les actionnaires locaux seront largement indemnisés. Ils sont probablement les seuls gagnants de cette affaire...

chantiers en lutte

Un des premiers secteurs économie en Martinique

L'industrie du Bâtiment est dominée par les grosses entreprises françaises : SMET, SEGTA, SOCEA, Jardin-Billiard, le trust multinational Colas. A côté, quelques entreprises martiniquaise, généralement plus petites : SEM, Madkaud, Jean-Joseph, La Rougery, etc. Rien ne distingue ces entreprises les unes des autres, sinon une plus grande rapacité chez les patrons martiniquais et un racisme profond chez les patrons français.

Un secteur combatif

Le Bâtiment est l'un des secteurs les plus combatifs de la classe ouvrière martiniquaise. Pratiquement, chaque année, se déroulent de grandes grèves pour des augmentations de salaire.

Ainsi, en 1974, les ouvriers du Bâtiment ont obtenu une augmentation de 18 % en deux étapes.

En 1975, l'augmentation a été de 200 F mensuels environ pour le manœuvre après trois semaines de grève.

Mais depuis le début de cette année, ils ont commencé à prendre conscience des problèmes que leur pose la crise, caractérisée par l'inflation et le chômage. D'autres revendications apparaissent.

Paiement des jours de grève...

Revendiquer le paiement des heures de grève commence à entrer dans les habitudes des travailleurs du Bâtiment. Et c'est bien normal. C'est une revendication juste, qu'il est indispensable d'avancer à chaque grève. Surtout si une grève dure longtemps, même si elle est victorieuse, les travailleurs mettent parfois plusieurs mois à récupérer leur manque à gagner de la période de la grève. Aussi, il faut que la grève ne nous coûte pas d'argent ; il faut qu'elle soit payée par ceux qui sont responsables de la situation qui a conduit à la grève. Il faut que les patrons payent les heures de grève.

Lors de la grève générale, le Bâtiment n'a pu obtenir satisfaction sur ce point. Mais désormais, la revendication est systématiquement avancée. Et à défaut du paiement intégral des heures de grève, Jardin-Billiard a été obligé d'indemniser les heures de grève à raison de 30 % étalés sur trois mois.

dirigeants syndicaux

maient, mais venait à la demande du patron et de l'inspection du travail pour... désavouer le tract de la section syndicale de Jardin-Billiard !

Se rendant compte, par la suite, que le mouvement prenait de l'ampleur, la direction de la CGTM changea de tactique. On vit Tanger se placer à la tête du mouvement pour... mieux conduire les négociations à la Préfecture, manipuler les décisions prises par les travailleurs et surtout attaquer violemment les plus combatifs. C'est bien parce que on ne peut pas faire une confiance absolue, et c'est le moins qu'on puisse dire, à ces dirigeants syndicaux inamovibles, qu'il est nécessaire que les travailleurs en lutte se donnent une direction réellement représentative, c'est-à-dire un comité de grève élu.

ET MAINTENANT ?

QUELLES sont les perspectives actuellement ?

Eh bien, les patrons ont du reculer après une semaine de grève, ne serait-ce que provisoirement. A Jardin-Billiard, le programme des licenciements a été supprimé. L'entreprise a dû garder plusieurs dizaines de personnes. Les autres embauchés entretemps par le tâcheron seront repris sur le chantier de l'Université. Les contrats de trois mois étaient supprimés, les jours de grève payés à 30 %. A la Colas, les licenciements ont été repoussés jusqu'à fin juin, en attendant que le Conseil général vote de nouveaux travaux.

Mais plus que les résultats, ce qui importe, c'est que de nombreux travailleurs ont pris conscience de deux choses :

— Il est possible de lutter contre les licenciements, de refuser un licenciement collectif ;

— Il est possible de faire reculer les patrons sur ce problème.

Or ces deux idées n'ont jamais été défendues par les directions syndicales. Si elles progressent dans la conscience des travailleurs, c'est contre les bureaucrates ou au mieux sans eux.

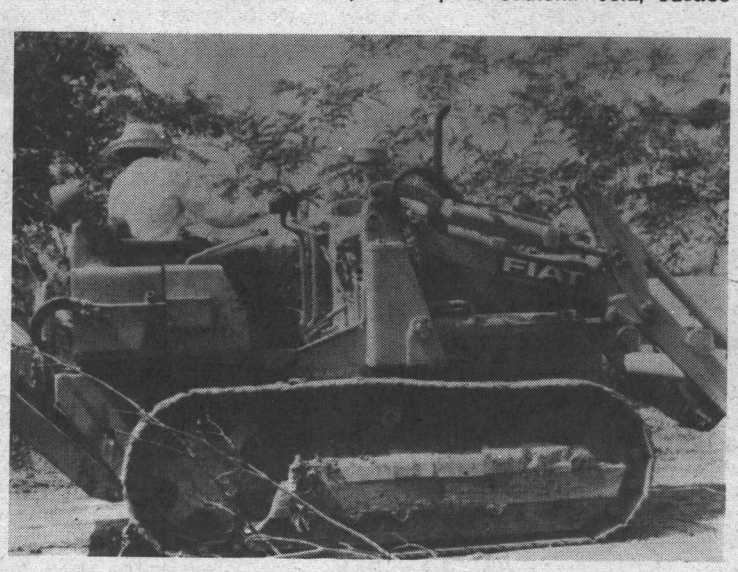

Les calomnies de " Justice " contre notre tendance

EN guise d'épilogue aux grèves récentes du Bâtiment, **Justice** consacre une large part de son éditorial du numéro 23 du 5 juin à calomnier notre tendance et particulièrement notre camarade Maugée.

C'est ainsi que l'organe du PCM écrit : « La collusion de Combat Ouvrier avec le gouvernement et le patronat est un fait tangible ». Bien entendu, n'ayant aucune preuve à avancer pour soutenir cela, **Justice** ne manque pas de nous amalgamer avec **Le Naïf** qui n'a rien écrit sur la grève du Bâtiment.

Bien entendu, nous ne répondrons pas aux calomnies de **Justice.** Que les travailleurs sachent seulement que, tandis que notre tendance les aidait à s'organiser contre les patrons, la direction du syndicat du Bâtiment conseillait aux ouvriers de Jardin-Billiard d'accepter leur licenciement ; Tanger et Duféal venaient à la rescousse du patron et de l'inspection du Travail pour désavouer le tract de la section syndicale du mercredi 21 mai.

Mais pourquoi des mensonges aussi grossiers ? Tout simplement parce que les grèves qui ont eu lieu du 21 au 29 mai sont le désaveu de toute la politique de conciliation et de collaboration de classe menée par les membres du PCM dans le syndicat (accepter les licenciements, ne rien organiser contre le chômage, discuter sans arrêt avec les patrons). Et **Justice** ne peut cacher cela qu'en mentant effrontément.

HALTE A LA RÉPRESSION CONTRE L'U.T.A.

LE mercredi 11 juin a eu lieu, au Palais de Justice de Pointe-à-Pitre, le procès de plusieurs militants de l'UTA, dont le secrétaire général du syndicat, Nomertin.

Les capitalistes-usiniers les accusent d'avoir fait usage d'armes et frappé des travailleurs, et cela au cours du récent mouvement de grève qui s'est déroulé dans le secteur de la Canne.

Décidément les capitalistes et l'administration coloniale ne manquent pas de culot. Eux qui ont lâché des centaines de CRS et de gendarmes pour matraquer les travailleurs et les bombarder à coups de grenades lacrymogènes, accusent maintenant des syndicalistes d'avoir fait usage de violence.

Cette répression colonialiste est intolérable. En attaquant les syndicalistes le gouvernement veut s'en prendre aux libertés syndicales qui, bien que faibles, existent encore. Cela concerne tous les travailleurs et tous les anticolonialistes quelles que soient leurs opinions politiques.

Face à la répression coloniale nous sommes évidemment solidaires des militants traînés devant la justice coloniale quelles que soient par ailleurs nos opinions sur la politique de l'UTA. Nous appelons tous les travailleurs et tous les anticolonialistes à se joindre à notre protestation et à celle de l'UTA contre ce progrès ignoble.

Situation des ouvriers de la Canne

(D'après les échos publiés dans « Sab'lévé », diffusé sur les champs de canne, en Guadeloupe)

Un travail qui menace la santé des ouvriers

SUR la plupart des champs de cannes, les travailleurs agricoles travaillent dans la cendre et la poussière. Et cela, parce que les champs sont incendiés avant la coupe pour que celle-ci se déroule plus vite. Mais ceux qui ont décidé de pratiquer une telle méthode ne se sont absolument pas souciés des conséquences qu'elle pouvait avoir sur la santé des ouvriers agricoles qui, eux, sont contraints de respirer, et d'avaler la cendre et la poussière des feuilles brûlées.

Certains travailleurs ont déjà été malades à cause de ces conditions de travail déplorables.

Les visites médicales ne sont pas organisées et la médecine du travail ne passe jamais dans les champs.

Rien n'est fait pour pallier les inconvénients dus au brûlage des champs. Puisque les patrons n'assurent pas de meilleures conditions de travail de bon gré, il faut le leur imposer de force.

QUAND LES USINIERS VENDENT L'EAU POTABLE AUX OUVRIERS AGRICOLES

Lorsque les travailleurs sont restés des heures sous le soleil, et respirent de plus les cendres et la poussière des feuilles brûlées, ils ont besoin de boire.

Or, dans certaines plantations, on vend l'eau potable aux ouvriers agricoles. C'est ainsi que les patrons exigent des ouvriers, sur certaines plantations, du travail supplémentaire pour payer le bailleur d'eau.

Dans la région de Sainte-Rose-Lamentin on fait couper 400 paquets et 17 supplémentaires pour payer l'eau.

En Guadeloupe, pays où l'eau est la chose la moins rare, les capitalistes refusent de faire des adductions d'eau arrivant aux environs des champs pour permettre aux travailleurs de se désaltérer.

Occupations d'usines en France :

LES TRAVAILLEURS REFUSENT DE PAYER LA CRISE

DEPUIS plusieurs semaines, le climat social est de plus en plus tendu en France. La grande presse fait état de certaines grèves comme celle du **Parisien Libéré,** de la SNCF, de Chausson. Mais en dehors de ces conflits, il existe toute une série d'autres mouvements dont la presse se soucie peu de parler. Pourtant certaines entreprises sont en grève depuis quatre mois. Les grèves qui sont menées actuellement sont dures, et souvent les travailleurs occupent les locaux. De telles occupations qui remettent en cause la propriété de l'entreprise par les exploiteurs, sont l'occasion d'affrontements entre les ouvriers en grève et la police ou les milices armées par les patrons.

De telles luttes longues et dures sont la réponse des travailleurs de France à la crise. Les travailleurs des Antilles connaissent très bien les effets de cette crise qui n'a pas attendu pour s'abattre sur la Martinique et la Guadeloupe. Ce n'est plus la crise au niveau des banques, dans les hautes sphères. La crise touche aujourd'hui la classe ouvrière directement : de plus en plus de chômage, chômage total mais aussi chômage partiel. Le travailleur qui n'a plus que trois jours de paie par semaine voit son niveau de vie baisser dangereusement. Tout cela explique la grande combativité des travailleurs de France actuellement.

Face à cette volonté de lutte chez les travailleurs, les organisations syndicales ont choisi de mener la lutte. Elles adoptent des mots d'ordre qu'elles combattaient auparavant comme celui d' « augmentation égale pour tous ». Elles vont même jusqu'à prendre des initiatives comme celle d'occuper l'entreprise, initiative qu'elles traitaient généralement d'aventuriste. C'est que les organisations syndicales ne veulent pas rester à la traîne des ouvriers qui eux, sont décidés à se battre.

Pourtant les luttes actuelles sont insuffisantes si elles restent isolées. Les syndicats ne proposent pas de perspectives de lutte d'ensemble. Alors qu'ils ont la possibilité d'étendre le conflit, ils laissent les grèves se dérouler usine par usine, quand ce n'est pas atelier par atelier. Or, en ce moment, le patronat mène une offensive générale contre les travailleurs et il est soutenu par le gouvernement qui envoie sa police contre les grévistes. La classe ouvrière doit donc riposter dans son ensemble. C'est d'une telle lutte d'ensemble que dépend son avenir.

Au "Parisien Libéré" la lutte se poursuit

DEPUIS plus de deux mois, les ouvriers du journal **Le Parisien Libéré** sont en grève.

Amaury, patron de ce journal, refuse de négocier avec le syndicat du Livre, et avec l'aide des pouvoirs publics, il a obtenu la possibilité de licencier ses anciens salariés et de faire évacuer les locaux de l'entreprise.

Mais les travailleurs du livre ne sont pas disposés à se laisser faire. A la force, ils ont répondu par la force, à l'occupation policière des nouvelles imprimeries construites à Chartres, par l'état de siège des anciens locaux de Saint-Ouen.

Ils ont raison. Comme ils ont raison de se battre contre l'existence de ces milices patronales, de ces vigiles armés, utilisés par Amaury contre les grévistes. Il est seulement regrettable que la CGT qui, à juste titre, intervient si radicalement sur la question dans le cas du **Parisien Libéré,** soit plus timorée lorsqu'il s'agit d'exactions patronales similaires dans la métallurgie.

Nous soutenons les travailleurs du Livre, contre les attaques d'Amaury et la complicité des pouvoirs publics. Mais aussi contre l'attitude de Bergeron qui, face à cette situation dans l'imprimerie, utilise la section FO du Livre pour briser la grève. Si les travailleurs ne mettent pas fin aux agissements des patrons et des pouvoirs publics, le gouvernement risque de multiplier les attaques anti-ouvrières.

AFFAIRE REPUBLICA

LE MFA a finalement autorisé la reparution de **Republica,** ce journal à tendance PS dont l'imprimerie avait été mise sous scellés à la suite de son occupation par les ouvriers qui travaillent à sa fabrication.

Ainsi donc se termine cette affaire, la dernière en date d'un affrontement qui se poursuit depuis un certain temps déjà entre la social-démocratie portugaise et le Mouvement des Forces Armées.

En réalité, ce qui était en cause dans ce conflit ce n'est pas seulement la liberté de la presse mais c'est, bien au-delà, la forme même du régime politique au Portugal.

En autorisant que paraisse à nouveau le journal **Republica,** le MFA marque en fait un recul devant la perspective de l'élimination progressive de tous les partis politiques. Soit tout simplement — et c'est très probablement le cas — parce qu'une telle perspective, bien que tout y pousse continue à répugner dans une certaine mesure, aux conceptions des militaires du MFA attachés à la démocratie parlementaire, soit parce qu'ils reculent encore devant l'épreuve de force.

Mais reculer pour mieux sauter c'est là une situation toute transitoire, et entre la démocratie parlementaire, défendue par le Parti Socialiste, et le pouvoir des militaires, il existe une incompatibilité qui devra bien se régler un jour.

Or, compte tenu des conditions sociales et économiques du Portugal, il y a infiniment peu de chances que ce conflit se règle en faveur de la démocratie parlementaire. Car dans un pays sous-développé comme le Portugal, les conditions objectives du parlementarisme bourgeois sont inexistantes.

Et pour la bourgeoisie portugaise, il n'est pas d'autre alternative que celle d'une dictature progressiste, style MFA, ou alors d'une dictature ouvertement rétrograde à la Pinochet.

La voie étroite de la bourgeoisie portugaise

Saint-Barthélémy

Les Saint-Barths ne veulent pas...

(Suite de la page 1)

commerçants devront payer des droits de quais plus importants qu'ils ne le faisaient jusqu'ici. Et cela aura des répercussions sur l'ensemble du coût de la vie.

En somme, pour vivre à Saint-Barthélmy, il faudra en avoir les moyens. Petit à petit on dorera encore la pilule aux Saint-Barths, jusqu'à ce qu'on les prie d'aller chercher fortune ailleurs ! Comme c'est déjà le cas en Guadeloupe et en Martinique.

En tout cas, les Saint-Barths ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser faire. Contre la politique colonialiste qui favorise l'emploi de ceux qui viennent de France au détriment des populations locales, contre la politique qui consiste à faire des Antilles des lieux de villégiature pour riches et gens aisés, ils ont réagi comme il le fallait ; et cela c'est un encouragement pour tous les travailleurs des Antilles.

Claude ROCHA.

NON !

à l'assassinat de militants espagnols par leur gouvernement

En Espagne, depuis près de quarante ans, c'est la dictature avec Franco. Les travailleurs n'ont pas le droit de se regrouper pour défendre leurs intérêts. Les grèves sont interdites. Les opposants sont matraqués, emprisonnés, torturés par la police. Le régime franquiste tente de décourager ceux qui luttent en assassinant légalement certains d'entre eux qu'il condamne à mort dans ses tribunaux. Cela risque d'être le cas pour les militants de Madrid, Eva Forest et Maria Luz Fernandez qui doivent passer devant la cour martiale afin d'être condamnées à mort. Dans le Pays Basque, Otaegui et Garmendia emprisonnés pour leurs activités à l'ETA, organisation séparatiste basque, risquent également la peine de mort.

Le régime franquiste n'hésitera pas à tuer, sauf s'il se heurte à de très nombreuses protestations venues de partout dans le monde. Nous savons en effet qu'en 1972, Franco ne put se permettre d'assassiner les militants de Burgos car les travailleurs d'Espagne et de nombreux autres pays avaient fait des manifestations pour protester contre les crimes qui se préparaient contre ces militants. Nous savons aussi malheureusement que le militant anarchiste Puig Antich a été condamné à mort et garrotté, car trop de gens étaient restés indifférents à son sort.

La vie de ceux qui luttent en Espagne pour la liberté dépend de notre solidarité. Notre protestation à tous est indispensable.

JO ANN LITTLE

ne doit pas mourir !

La justice américaine veut envoyer à la mort une jeune Noire de 20 ans, Jo Ann Little, accusée d'homicide volontaire.

Jo Ann Little, emprisonnée pour vol a été victime d'une tentative de viol dans sa cellule par son gardien de prison blanc. Mais Jo An Little ne s'est pas laissée faire et, avec le pic à glace dont était armé le gardien elle frappa celui-ci à mort. L'examen des médecins confirme que le gardien, d'ailleurs retrouvé dévêtu, était prêt à violer Jo Ann Little. Pourtant elle risque la peine de mort !

En effet, le régime raciste et exploiteur des Etats-Unis ne tolère pas qu'on se révolte. Il jette dans la misère et le désespoir la majorité des Noirs américains. Une partie d'entre eux se retrouvera donc inévitablement en prison. Et là il faut se soumettre aux coups, viols et parfois crimes des défenseurs de la loi. Les travailleurs antillais connaissent en France le cas de Patrick Mirval, mort en prison après avoir été frappé par ses gardiens.

C'est cette société capitaliste de France ou des Etats-Unis qui est criminelle. Jo Ann Little ne doit pas être condamnée à mort.

COMBAT OUVRIER

Directeur de publication :
Marie-Eugène ZOZOR
Adresser
toute correspondance :
ANTILLES :
Gérard BEAUJOUR
BP 214
97110 POINTE-A-PITRE
(GUADELOUPE)
ou BP 386
97204 FORT-DE-FRANCE
(MARTINIQUE)
FRANCE :
Combat Ouvrier
BP 80
93300 AUBERVILLIERS
Impression
Graphie-Press
Epinay-sur-Seine
Commission paritaire
N° 51-728

TARIF DES ABONNEMENTS
FRANCE :
— ordinaires 1 an : **12 F.**
— sous pli fermé 1 an : **15 F.**
ANTILLES :
— sous pli fermé 1 an : **15 F.**
ETRANGER : écrire au journal.
Tous versements de fonds, abonnements et soutiens doivent être faits à :
Jocelyn BIBRAC
CCP 32 566-71 La Source